



# Programme de formation

## Habilitation électrique Électriciens H1(V) – H2(V) – HC – HE Manœuvre Initial – 2 jours

### Objectif général

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier les risques électriques liés à son environnement de travail en haute tension et d'adopter un comportement sécurisé conformément aux habilitations H1(V), H2(V), HC et HE Manœuvre et à la NF C 18-510.

### Objectifs opérationnels

Le stagiaire sera capable de :

- Identifier une situation présentant un risque électrique en haute tension dans son environnement professionnel.
- Reconnaître les zones de voisinage et respecter les distances de sécurité en haute tension.
- Respecter les limites des habilitations H1(V), H2(V), HC et HE Manœuvre.
- Appliquer les consignes de sécurité et les mesures de prévention adaptées aux opérations HT.
- Réaliser ou participer à une consignation en haute tension.
- Effectuer des manœuvres d'exploitation en sécurité.
- Analyser une situation de travail et identifier les risques associés.
- Adopter la conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'accident d'origine électrique.
- Refuser toute intervention dépassant le champ de son habilitation.

### Public concerné

Personnel électricien amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en haute tension (travaux, consignation, manœuvres).

### Prérequis

Avoir des compétences en électricité adaptées aux opérations confiées.  
Savoir lire et comprendre le français.

### Durée

2 jours – 14 heures

## Programme de la formation

### **Jour 1 – Tronc commun sécurité**

- Notions générales d'électricité et effets du courant électrique
  - Statistiques et analyse des accidents d'origine électrique
  - Cadre réglementaire et principes de l'habilitation électrique
  - Responsabilités des différents acteurs
  - Risques électriques et mesures de prévention
  - Zones de voisinage et distances de sécurité
  - Équipements de protection individuelle et collective
  - Conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'accident d'origine électrique
  - Incendie d'origine électrique et conduite à tenir
- 

### **Jour 2 – Spécifique haute tension**

- Domaines de tension HTA / HTB
- Habilitations H1(V), H2(V), HC, HE Manœuvre : rôles, limites et autorisations
- Environnement haute tension (postes, cellules, transformateurs)
- Fonctionnement des installations et appareillages HT
- Phénomènes spécifiques (induction, couplage capacitif)
- Consignation en haute tension : principes et étapes
- Manœuvres d'exploitation et procédures associées
- Analyse de risques et préparation des opérations
- Interverrouillages et verrouillages HT
- Mise en situation pratique sur environnement représentatif ou installation client

## Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, études de cas issus du terrain, travaux pratiques, démonstrations, mises en situation et échanges interactifs. Adaptation aux situations professionnelles des participants

## Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances par QCM (minimum 15 questions, seuil de réussite 70 %).
- Évaluation pratique lors des mises en situation permettant de vérifier l'application des règles de sécurité et le respect des limites de l'habilitation. Les mises en situation sont réalisées sur des installations réelles ou représentatives du site client
- Les évaluations sont alignées sur les objectifs opérationnels et la NF C 18-510.

## Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire. Avis d'habilitation électrique transmis à l'employeur (H1, H2, HE Manœuvre ou HC selon fonctions exercées - document prêt à signer pour l'employeur).

La délivrance de l'avis d'habilitation reste conditionnée à l'adéquation entre les compétences du stagiaire, les résultats aux évaluations, les activités confiées par l'employeur et conformément aux préconisations de la NF C 18-510.

## Recyclage

Recyclage recommandé tous les 3 ans ou en cas de changement de fonction, interruption prolongée, ou suite à un accident d'origine électrique.

## Références réglementaires

NF C 18-510 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11)

## Délais d'accès

Le délai moyen d'accès à la formation est de **15 jours** ouvrés après validation du devis, signature de la convention ou du contrat de formation et réception des éléments administratifs nécessaires.

Ce délai peut être ajusté en fonction des contraintes spécifiques du client, des disponibilités du formateur ou d'une situation d'urgence.

## Accessibilité

Référent handicap : Olivier Ferrand.

Des aménagements peuvent être étudiés selon les besoins spécifiques du participant. N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'adaptation de la formation.

## Conditions financières et modalités

### Formation inter-entreprise

Non applicable

### Formation intra-entreprise

Tarif communiqué sur devis personnalisé pour un groupe de 1 à 10 participants. Le tarif varie selon la durée, le niveau et les contraintes logistiques.

Le devis ou la convention précise le montant définitif.

Les tarifs sont exprimés en euros. TVA non applicable – article 293 B du CGI.